

Image not found or type unknown



Livraison france facturation madagascar

Par **Martine 64**, le **26/06/2008 à 14:54**

Bonjour,rnrnPour mon premier message, je me permet de vous solliciter afin d'avoir un conseil fiscal :rnrnUne société à Madagascar, nous commande de la marchandise mais nous demande de la livrer chez un particulier en France. Que dois-je faire en matière de TVA ?rnrnJe vous remercie par avance pour vos conseils.rnrnMartine

Par **M_Guet**, le **08/07/2008 à 17:23**

Bonjour,rnrnassujetti en France, vous livrez de la marchandise en France: la TVA française trouve à s'appliquer.rnCordialementrnMGuet